

QUI GOUVERNERA

L'ANGLE FERRE ?

Londres, 31. — Le Times a été d'avis que la création d'un parti constitutionnel destiné à combattre le socialisme ne paraît pas par elle-même de donner une solution idéale à la situation actuelle.

C'est mercredi que sera publié à cette dernière date, que le cabinet se réunira pour étudier les rapports de la commission des tarifs et l'opportunité qu'il y aurait à mentionner les conclusions de ces rapports dans le discours du trône.

Les ministres examineront aussi la question d'une prochaine convocation du Parti Conservateur.

Suivant le « Daily Express », M. Baldwin offrirait sa démission de membre du parti, en même temps qu'il résignerait ses fonctions de premier ministre.

Le même journal signale que les membres du Labour Party menacent de siéger sur les bancs de l'opposition, si les libéraux s'associent d'une quelconque manière au gouvernement travailliste.

Le « Westminster Gazette » annonce que le parti conservateur commence d'organiser une sérieuse campagne anti-socialiste.

Un attentat au bal des femmes israéliites

HUIT ARRESTATIONS

Budapest, 31. — Huit personnes ont été arrêtées comme coupables de l'attentat commis à Osongrad, au cours d'un bal donné par l'Association des femmes israéliites.

Le principal coupable est un nommé Ladislaus Siroko, agriculteur, âgé de 22 ans.

Parmi les personnes arrêtées, se trouve le lieutenant Jean Pirosek.

ATTENTAT CONTRE UN SEMAPHORISTE SUR LA LIGNE LAON-REIMS

Reims, 31. — La nuit dernière, vers deux heures du matin, au passage de l'express venant de Laon sur Reims, entre les gares de Gagny et de Lorraine, un coup de revolver a été tiré sur le poste sémaphoriste de Gagny.

Le sémaphoriste Hirault de la gare de Gagny, qui était de service, n'a pas été blessé. La balle tirée a été retrouvée au pied d'une maison en bois sur la route de Gagny.

Le Parquet a ouvert une enquête.

UN TRESOR DANS UNE EPAVE

Moscou, 31. — On annonce que les aviateurs de la marine russe ont découvert, en survolant la mer au large de Sébastopol, l'épave submergée d'un navire de guerre.

D'après l'enquête faite aussitôt par les autorités du port, il s'agirait d'un transport britannique dans la cale duquel se trouverait une somme importante en or, coulé pendant la guerre de Crimée.

Les opérations de sauvetage vont être faites sans retard afin d'arracher aux flots le trésor.

UN AMBASSEUR DU REICH REFUSE COMME CAVALIER

Washington, 31. — La baronne de Cartier de Marcienne, femme de l'ambassadeur de Belgique, avait envoyé il y a quelques jours une lettre à la Maison Blanche pour annoncer qu'elle ne consentait pas à avoir à ses côtés, au grand cimetière diplomatique, M. Von Wierfeldt, ambassadeur allemand.

Cette lettre a produit son effet car M. Von Wierfeldt a été prié d'être son bras à la tenue de l'ambassadeur du Japon.

Les relations entre les ambassadeurs de Belgique et d'Allemagne sont des plus tendues.

UN ESPOIR POUR LE FRANC

New-York, 31. — On est persuadé que dans le commencement de janvier, le franc reviendra au cours de la meilleure période de 1923.

La situation économique de la France est jugée tout à fait satisfaisante.

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pavée. Tél. 9-51
DEPOI GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

Chambre de Commerce

Nous donnons ci-dessous le compte-rendu sommaire de la réunion du 28 décembre :

Décès de M. Charles Poitevin, membre de la Chambre de Commerce. — M. Emile Toumieux prononce l'éloge funèbre de M. Charles Poitevin, membre de la Chambre de Commerce, qui vient de mourir. La Chambre s'associe avec émotion aux regrets qu'il exprime.

Communication entre Roubaix et Caudry. — La Chambre avait signalé au Chenin de fer du Nord les difficultés éprouvées par les représentants des maisons de Roubaix, pour rentrer, de Caudry le soir ; elle avait proposé, en même temps, les mesures qui leur paraissent nécessaires pour remédier à cet inconvénient.

La Compagnie du Nord a répondu qu'en raison de l'intérêt attaché à la question par la Chambre de Commerce de Roubaix, elle avait décidé que le point de départ du train de Roubaix, en direction de Caudry, serait à de nouvelles conditions à Roubaix, soit repoussé à Cambrai à Caudry qu'il quittera à 16 heures 50.

Distribution tardive du courrier du matin à Roubaix. — Répondant aux réclamations successives de la Chambre de Commerce, notamment à celle du 4 décembre, relatives à la distribution tardive du courrier du matin à Roubaix, le directeur régional des télégraphes fait savoir qu'il fait procéder à une étude dans le but de rechercher les moyens de remédier à la situation qui lui a été signalée. Il assure que tous les efforts de son Administration tendront à donner satisfaction, dans la plus large mesure possible, aux desiderata exprimés par la Chambre de Commerce, au nom du Commerce et de l'Industrie de Roubaix.

Echange de communications téléphoniques interdépartementales. — Considérant que le trafic téléphonique diminue sensiblement d'intensité après 19 h. 30, l'Administration des Télégraphes a décidé d'autoriser l'échange de communications téléphoniques interdépartementales, soit par l'intermédiaire de Paris, soit par d'autres voies, de 19 h. 30 à 21 heures, entre tous les abonnés des réseaux qui restent ouverts pendant les heures précitées.

Difficulté de téléphoner avec Paris. — La Chambre a adressé aux Comités de Commerce l'Administration des Postes, rappelant l'importance qu'il y a à indiquer pour les correspondances pour Paris et Lyon, l'adresse exacte avec le numéro de l'arrondissement. Pour la province, il est

indispensable d'indiquer le nom du département.

L'observation de cette règle est de nature à empêcher de fausses directions et à accélérer la réception des correspondances.

Exposition de Bischoffville. — Avis est donné qu'une exposition artisanale, industrielle et commerciale et une exposition de travaux d'apprentis, de compagnons et de maîtres sont organisés par la ville de Roubaix par la ville de Bischoffville (Alsace-Rhin) pour la période du 25 mai au 21 juillet 1924.

Un pressant appel est adressé à tous ceux qui sont susceptibles de prendre part à cette manifestation du travail.

Fête internationale d'échantillons de Prague. — La Chambre de Commerce a reçu et tient à la disposition de ses membres, dans le règlement de la Fête d'échantillons qui se tiendra à Prague du 16 au 23 mai 1924.

La section française, à la foire de l'automobile, comprenait 71 maisons et a obtenu un vir succès.

Courtoisie des moyens de transport. — La Chambre s'associe au vœu émis par la Ligue Maritime et Coloniale française et tendant à ce que des efforts soient poursuivis, pour étendre, dans la mesure du possible, les accords intervenus de manière à réaliser le transport de bout en bout, par voies maritimes, avec un connaissance unique ; et à ce que notamment soient institués des tarifs mixtes par voies ferrées et de navigation intérieure, propres à développer l'exportation des matières pondéreuses et donner un fret lourd à notre marine marchande.

Tarif spécial P. V. N° 100. — La Chambre de Commerce de Roubaix émet le vœu que l'Administration supérieure invite les Compagnies de Chemins de fer à relever de 25 à 75 francs le kilog, le prix relatif (fixé dans les conditions d'application du tarif spécial N° 100).

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez M. Mestrallet, fondeur, le nommé Rudean Léon, 18 ans et demi, apprenti mouleur, demeurant au n° 40 de la rue des Eclabouures de fonte dans son atelier. Brûlures du pied droit ; 15 à 20 jours de repos.

Chez MM. Lemaire et Dillies, filateurs, la nommée Suzanne Boudry, 16 ans, rattacheuse, demeurant rue Danpierre, 37, a eu le pied droit comprimé entre le moule-charge et la paroi. Ecrasement des parties molles de la phalange du gros orteil droit ; contusion des phalanges des 2e et 3e orteils du pied droit ; 20 jours de repos.

A L'ASSOCIATION NATIONALE DES COMPTABLES

M. Cyrille Crain, chef du contentieux des établissements industriels et commerciaux, a tenu à ses collègues une causerie essentiellement pratique sur la « transformation d'une Société en nom collectif, en Société Anonyme ».

Après avoir rappelé les distinctions qui existent entre les sociétés de personnes et les sociétés anonymes, le conférencier s'est attaché à démontrer l'utilité des sociétés anonymes dans certains cas.

Par l'effet de la transformation, chaque intéressé cesse de personnellement supporter le montant des droits qui pèsent et la société anonyme se forme avec l'actif net de la société transformée.

Les membres de l'ancienne société laissant à la nouvelle par un Conseil d'Administration et n'étant plus astreints à observer certaines conditions de travail imposées, ils peuvent personnellement s'occuper d'autres affaires.

Au point de vue fiscal, les réserves ne sont admises jusqu'à concurrence de 10 % des bénéfices, bien que deux arrêts contraires aient été rendus le 19 juin 1923 par le Conseil de Prélèvement de la Seine.

Le conférencier envisage les moyens pratiques à prévoir dans les statuts d'une société susceptible d'être transformée pour éviter divers inconvénients en droit civil et en droit fiscal ; les clauses ainsi insérées doivent être publiées.

Un changement porte plus sur la forme que sur le fond ; en se transformant l'être moral reste identique, quant au patrimoine, il ne diffère qu'au point de vue administratif.

Par l'effet de la transformation tous les biens de la société en nom collectif passent sans mutation dans la société anonyme qui lui succède ; les droits d'enregistrement de 1 % ne sont payables que sur la partie formant l'augmentation. Il faut que l'acte soit supérieur au passif, c'est-à-dire que la différence qui forme les capitaux sociaux.

Ces clauses de transformation en société anonyme ressemblent à peu de choses près, à celles que l'on rencontre dans les statuts des sociétés anonymes ordinaires. Toutefois les formalités légales sont réduites car il n'y a pas dans l'espace de souscription en numéraire.

La nomination des administrateurs et commissaires est faite dans l'acte même de transformation et la signature de cet acte par tous les associés de l'ancienne société, celle des commissaires des comptes ou l'acceptation de leur mandat, sont définitives, la constitution de la société acte naturellement soumis aux publications légales.

Après un exposé lumineux de ces préliminaires, M. Crain indique la manière extrêmement simple et facile de faire passer la société en société anonyme et d'ouvrir la nouvelle comptabilité.

Les mêmes formalités sont à observer pour les sociétés en commandite simple et les sociétés en nom collectif qui comptable est souvent chef de contentieux et doit s'instruire de toutes les questions relatives au droit et aux usages commerciaux, aux sociétés et à toutes autres questions qui peuvent intervenir dans les affaires juridiques c'est le but que poursuit P.A. R. C., et le Président remercia au nom de la nombreuse assemblée, M. Crain d'y avoir contribué de si belle façon.

Une réunion politique à Lille

La désignation des candidats aux prochaines élections provoque la réunion de congrès politiques.

On signale que celui qui s'est tenu récemment dans notre ville a été clôturé par un banquet. On rapporte même qu'une manifestation spontanée eut lieu au cours de laquelle les participants occupant leurs places, certains délégués auraient réclamé, sur l'air des lampions, un Dubonnet qui donne de l'appétit pour deux.

LA GRANDE TOMBOLA DES ANCIENS COMBATTANTS

La Fraternelle des Anciens Combattants a ouvert une grande souscription à 1 franc le billet, dont les deux premiers lots sont de superbes montres, dotées de tout le confort moderne, et qui pourront être habilement gagnées par plusieurs ménages, si elles sont jouées trop vastes par les heureux gagnants.

Les plans sont exposés à la vitrine, 43, rue de la Gare où de nombreux visiteurs ont vu tous les jours de la semaine. On trouvera également des billets dans les débits de tabac.

AMICALE DES ARTS

C'est avec succès que les épreuves artistiques du 1er trimestre de la section préparation militaire se sont déroulées, tant sur terrain qu'à l'école et une grande animation n'a cessé de régner parmi les préparateurs et les élèves, ont été très intéressants et entraînants, malgré le mauvais temps. M. De Ryck le président, a tenu à venir encourager cette jeune phalange qui promet pour le avenir. Les épreuves ont été dirigées par le maître-élève et le classement s'établit comme suit :

Catégorie juniors. — Farinoux, 143 ; Pruvost, 138 ; Huitin, 129 ; Gaboriau, 129 ; Querrain, 118 ; Vandaele, 127 ; Demoor, 122 ; Len y, 117 ; Danton, Bol, Leclercq H., D'Hallewin, Vancaillie.

Dupont, 119 ; Daponchelle, 138 ; Laclercq, 132 ; Rosée V., 131 ; Devalmier, 130 ; Huitin, 129 ; Gaboriau, 129 ; Querrain, 118 ; Vandaele, 127 ; Demoor, 122 ; Len y, 117 ; Danton, Bol, Leclercq H., D'Hallewin, Vancaillie.

AU CLUB DES SPORTS REUNIS

Dimanche dernier, à la salle Périsse bon nombre d'athlètes ont participé à des épreuves de leurs athlètes suivants : Lallemand, Butler, Luc, Hanston, Ledue, auquel se joignent les membres du club, débutants l'un des derniers

Lepers Louis donne les plus grandes espérances, étant doué d'une force naturelle, ainsi que d'une grande souplesse, et suit les conseils du maître-élève, sous la direction de son professeur de lui. En toute la section devient très intéressante et fera bonne figure aux championnats du Nord. En acrobatie, la section est unique ; plus de quinze membres ont fait un saut périlleux, encouragés par leur maître-élève, chef d'entraînement et par les conseils éclairés de leur professeur Périsse.

Tous les mardis et jeudis, entraînement à l'acrobatie et à la lutte ; mercredi et vendredi, poids et haltères.

PHARMACIENS DE GARDE

Aujourd'hui, jour de l'An. M. Ferraille, 81, rue de Lille (Tél. 10,30) ; Lectru, 17, rue de Tourcoing.

ETAT-CIVIL

Naissances. — René Liévons, rue des Longues-Halles, cour Flamencourt, 7. Firmin Leclercq, rue de France, cour Chevalier, 5. — Albert Leclercq, rue Théole, 39. — Madeleine Luyt, rue de la Tuilerie, 36. — Pierre Anota, rue Descaires, 63. — Nelly Barenne, rue de Bourgoin, 29. — Désiré Merrier, cour Saint-Jean, 52. — Monique Coumboule, boulevard de Strasbourg, 165. — Paul Verschuer, rue du Carillon, cour Chevalier. — Georges Colard, rue Descaires, cour Chevalier, 5. — Léon Minne, rue Sainte-Elisabeth, cour Saint-Louis, 2. — Monique Vandenhende, boulevard Gambetta, 43.

Publications. — Arthur Leclercq, magistrat, et Jeanne Demarez, à p. — Victor Van denabeele, rattacheur, et Raymond Vincent, soigneur. — Gaston Deloche, ajusteur, et Marthe Jycke, confectionneuse.

Décès. — Solange Leclercq, 1 mois, rue des Longues-Halles, cour Flamencourt, 7. — Aurilia Florin, 73 ans, rue de Blancheville, 37. — Léon Delcroix, 44 ans, rue Nabuchodonosor, 88. — Honorine Brat, 68 ans, rue Heilmann, 25. — Augustine Colard, 81 ans, cour Saint-Jean, 52. — Arthur De Bré, 48 ans, rue de Lannoy, 47. — Bénon Vandermeeeren, 65 ans, rue de Barbeux, 35. — Arthur Florin, 59 ans, rue de la Folie, 25. — Marie Descaires, 62 ans, rue Choiseul, 27 bis, cour Mullier. — Henri Decotignies, 3 mois, rue de Lannoy, 336.

MIEUX QUE L'ASPIRINE ORDINAIRE

ACETICUM METASPIRINE

CROIX

VOL AU COMPTOIR

Entendant la porte du magasin s'ouvrir, dimanche soir, vers 19 h. 30, M. Oltaveau, boucher, rue de la Gare, se mit en devoir d'aller servir un client. Au moment de passer le comptoir, on questionna s'il était sûr lui-même, en faisant passer le contenu du tiroir-caisse dans sa poche, soit 500 fr. environ.

M. Oltaveau a ouvert l'enquête et a recueilli d'utiles indications.

TOURNEE DU PERCEPTEUR.

Le percepteur se rendra à Croix, le 3 janvier 1924, de 14 à 16 heures, pour la perception des contributions et le paiement de divers mandats.

ETAT-CIVIL.

Naissances. — Hélène Savary rue Carnot, 28. — Jean Vernier, Boulevard Carnot, 3.

Décès. — Henrielle Bazs, 9 ans, rue de la Gare, 5.

TOUFFLERS

UN CAMION SAISI PAR LES DOUANIERS

Lundi matin, vers 7 heures 50, les préposés de douanes Léon Saliez et Ernest Chauvlat, de la brigade d'Hem, de poste basé de Willems, aperçurent un camion atterri d'un chemin de fer chargé de charbon, dans lequel se trouvaient des douaniers procédaient à la visite, le conducteur sauta en bas de son camion et se sauva à travers champs. Ce que voyant, Saliez et Chauvlat se précipitèrent à la poursuite du camion et le firent arrêter et rendu très dur par la chaleur, ne lui permit pas de rejoindre le fugitif. Par malheur, Saliez fit une chute, qui lui occasionna une égratignée.

On constata l'absence au bureau de Toufflers, de M. Cornic rédacteur verbal.

Dans les sacs, on trouva trois ballots de tabac de provenance étrangère.

Sur le camion, on a relevé une plaque d'identité au nom de Just Vanbelleghem, marchand de charbons à Willems. M. le lieutenant Frogniet, informé, a ouvert une enquête.

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui, 1er janvier, matinée à 3 h. et le soir, à 8 h. — Les Saltimbanques. — 2 h. 30 et 8 h. — Le Tourneur, 5e gala de comédie de la tournée Baret. — Le Fauteuil 47, pièce gaie en 4 actes.

— Samedi 5 janvier, à 8 h., première représentation de Princesse Dollar, opérette victorieuse en 3 actes.

La location est ouverte pour toutes ces représentations.

PHARMACIENS DE GARDE

Aujourd'hui 1er janvier, les pharmaciens de garde sont : MM. Flévat, 2, rue de Lille ; Declercq, 161, rue de Menin.

AU FRESNOY

Roubaix-Tourcoing

SKATING — DANCING — CINEMA

La Direction présente ses meilleurs vœux et souhaits sincères pour l'année nouvelle.

Elle se propose de réaliser au cours de l'année de nouveaux efforts afin de satisfaire les plus difficiles.

Pouvoir récréer s'amuser dans un milieu sain, gai, confortable, tel est le but que poursuit inlassablement la Direction des établissements du Fresnoy.

Aujourd'hui 1er janvier : Trois orchestres, un Jazz-Band, séance permanente de 15 h. à 23 h. Entrée gratuite.

AU CINEMA. — Présentation de :

La Sultane de l'amour

Film français. C'est un conte idéal de « Mille et une Nuits » une féerie extraordinaire comme mise en scène luxueusement colorée. Il y a longtemps que l'on n'a vu ce genre de film mis en couleurs. Mais les procédés nouveaux ont permis la réalisation d'une véritable œuvre d'art.

La Chaine brisée

Film d'aventures et comédie dramatique avec Gollen Moore, l'excellent artiste des productions Erka.

Le Mystère de la vallée blanche

Drame « Paramount » avec la douce et attrayante Alma Rubens, elle déploie son beau talent fait de sincérité émue et de grâce touchante dans de légers variations de paysages naturels. L'action se déroule, belle, poignante, grandiose parfois, au milieu de cette vallée où

Silence au cœur des immenses étendues blanches de l'Alaska.

AU DANCING. — Le Jazz-Band « Les Souriantes » vous accueillera gaiement, aujourd'hui premier jour de l'an et vous ne pourrez mieux faire que de vous rendre à la fête de la section dans leur nouveau répertoire de musique américaine.

AU SKATING : Avec une paire d'excellents patins aux pieds, vous ne pouvez manquer de passer une heure agréable en sautant sur l'immense rink au son d'un brillant orchestre. — Samedi et dimanche de 10 heures à 12 h. 12.

Tourcoing - Hip-odrome - Palace

Aujourd'hui, à l'occasion du JOUR DE L'AN, matinée et soirée, avec programme composé de cinéma et d'attractions choisies. — Location de 10 heures à 12 h. 12.

Ciné Bal Salon RUE HOJCHARD

(Direction : Georges SEINE)

Lundi et Mardi, Nouvel an, en matinée et en soirée, changement complet du programme : JACQUELINE, grand drame en 6 parties, d'après l'œuvre de James Oliver Curwood, interprété par les acteurs les plus célèbres de l'écran. — LE PARADIS D'UN FOU, production Cecil B. DeMille, grand drame en 7 parties. — CIRCULAR, comédie en 2 parties.

Lundi et Mardi, à 3 h. ; soirée lundi et mardi, à 7 h. 30.

BAL mardi matinée et soirée avec deux orchestres, un Jazz-Band.

La séance commencera à deux heures. Le Pardon de la Mort et le Porté manquant.

CINEMA du BRUN-PAI

Tout le monde voudra voir JOCELYN BAL PERMANENT de 3 heures à minuit. Deux orchestres, un Jazz-Band.

LILLE

COMMENCEMENT D'INCENDIE

SANS LA PROMPTE ARRIVEE DES POMPIERS, TOUT UN QUARTIER DE FIVES EUT PU FLAMBER

La caserne des pompiers de la rue de Bouviers était avisé téléphoniquement lundi vers 17 heures 45, qu'un commencement d'incendie venait de se déclarer au 260 bis de la rue de Bouviers. Le feu avait pris dans l'immeuble sis à cet endroit, est constitué par un vaste et ancien bâtiment, sis à l'angle des rues Pierre-Légrand et des Processions, occupé autrefois par la filature David et où sont actuellement installés les magasins de Vermeise, négociant en déchet.

Il y a eu en dépôt dans ces magasins, quantité de marchandises d'une grande inflammabilité et sans l'intervention rapide et énergique des pompiers de la caserne Bouviers, une catastrophe qui eût atteint tout un quartier était à craindre. Le feu, on ne sait guère comment, se déclara dans un magasin au fond des bâtiments du rez-de-chaussée et se propagea rapidement, se communiqua à une partie du 1er étage.

Grâce à leur auto-pompe, nos braves sapeurs en eurent assez rapidement raison. Quarante minutes après leur arrivée, tout danger était définitivement écarté. C'est M. Vermeise lui-même qui donna l'alarme. Le négociant nous dit qu'il a combattu le feu montait les dégâts, mais on peut sans se tromper, croyons-nous, les évaluer à plusieurs milliers de francs.

Ce commencement d'incendie n'entraînera pas de chômage pour le personnel occupé dans la maison.

LA SEMAINE DU POISSON

LA JOURNEE DES MARCHANDS DE POISSON DÉTAILLANTS

La semaine du poisson est consacrée à une série de journées, destinées, tant à lui donner un renouveau qu'à célébrer les mérites corporatifs.

Lier, au Palais-Rameau, c'était la fête des marchands de poisson détaillants de Lille et des environs. A 17 heures dans le couloir, réservé aux amateurs, l'adjoint Crélon, regut officiellement, entouré de MM. Desrousseaux et Cailteu, du Comité organisateur, de M. le docteur Ducamps, directeur du Bureau municipal d'Hygiène, des conseillers Dussche, Coussment, Peeters et Baucou et d'un nombre considérable de visiteurs et de curieux, les représentants les plus qualifiés et les plus méritants du commerce et de la vente du poisson à Lille, marchands et détaillants aux cheveux blancs, son au moment du mélier, et représentants du syndicat des marchands, ayant à leur tête MM. Janssens, président et M. Hennebellé, secrétaire.

Le vin d'honneur était préparé. L'adjoint Crélon prenant la parole remercia, puis rappela ce qui a été dit et fait sur la Semaine du poisson, qu'il économique et les résultats qu'on en a attendus.

Il annonça les intentions nouvelles du Comité organisateur : créer au cours de la semaine qui vient, une journée de commerçants et une journée de familles nombreuses, où sera attribuée une médaille de mérite à ceux qui auront eu le plus de clients de la classe ouvrière, au cours desquelles l'entrée du Palais sera ramené à un franc et donnera droit à une portion de frites et de frioleries. La date de ces journées sera incessamment fixée et annoncée. Enfin, l'adjoint rappela le doyen des marchands, M. Long, qui remit une médaille de reconnaissance à Mme Empis-Duhamel, entourée de toute sa famille, pour le remerciement du concours qu'elle a apporté à la Semaine.

Mme Empis-Duhamel, qui occupe un stand au nord du Palais, expose pendant toute la durée de la manifestation, dans des conditions remarquables de goût et de belle présentation, des poissons frais de maintes espèces et proportions.

Nous avons reconnu, dans son entourage, M. Lavos, professeur de diction et de dictionnaire, de la Fédération des Amateurs littéraires de Lille, qui est le gendre de Mme Empis.

Au nom du Syndicat des marchands, M. Hennebellé, secrétaire, après avoir remercié l'adjoint Crélon et la municipalité, émit quelques idées extrêmement fondées et justifiées sur la question de la vente du poisson. Non seulement il signala la conséquence non négligeable au moins, des mesures prises pour augmenter la consommation du poisson, laquelle est la hausse des prix du produit ; non seulement il affirme sa confiance dans les mesures administratives, mais il exprime le vœu que l'approvisionnement fût désormais rendu plus facile par l'abaissement des prix de transport, ou la création de prix fermes, ce qui permettrait l'arrivée, comme avant guerre, des péches frais, voire de l'au plus tôt et par la suppression de la barrière douanière, ce qui ferait affluer les produits d'Anvers et d'Amsterdam.

On lui le vin d'honneur, après que M. Janssens lui remit un cadeau souvenir à Mme Lariovère, la doyenne des marchands de poisson de Lille, qui compte sur la place 33 années d'exercice ininterrompu.

La conférence annoncée pour 16 heures au Palais, et qui devait être faite par un

membre du Syndicat des Armateurs de Boulogne, n'a pu avoir lieu, le conférencier ayant été, au dernier moment, obligé de s'excuser par dépêche.

TOMBOLA DE LA MAISON BOMBEKE

Aujourd'hui, 1er janvier, la maison Paul Bombeke, (fabriques d'articles de pêche), 150, rue de Wazemmes à Lille, mettra en tombola de nombreux articles de pêche, pour une valeur de 40 lots. Un billet de tombola sera remis à toute personne venant visiter son stand ce jour-là. La liste et les lots sont exposés au Palais Rameau.

Le tirage aura lieu à 19 heures, le même jour. La liste des numéros gagnants paraîtra dans les journaux locaux.

TOMBOLA DE LA MAISON BOUCHERY

La maison Ed. BOUCHERY, ainsi qu'elle l'annonce en dernière page a remis hier un billet de tombola à tous les visiteurs des Stands d'articles ménagers au Palais-Rameau.

Le numéro 1812 a gagné la levée. « NEC PLUS ULTRA » offerte par la maison Edouard BOUCHERY.

L'heureux gagnant peut, dès à présent, réclamer sa levée à l'usine, 29, rue de Poidis, Lille, jusqu'à jeudi soir. Passé ce délai, elle sera remise au Samedi 3 janvier, à 18 h. 30.

On trouve du Poisson frais, aux meilleurs prix, Maison LUNEL et MOURLIN, Place de Capécure, BOULOGNE-SUR-MER.

PETITES NOUVELLES

COUP DE TAMPON.

— L'auto de M. Maurice Thery, représentant de la maison Descaires, rue Colbert stationnée hier, sur sa droite, devant le n° 7 de la rue de Bourse, survint, en sens inverse, un autre véhicule du même genre, qui infligea un coup de tampon à la première voiture et lui démolit ainsi une aile. L'auteur de ce joli coup, loin de stopper et de présenter ses excuses à son collègue, continua sa route de plus belle.

Malheureusement pour lui, des témoins ont pu relever le numéro de l'auto tampo-neuse et l'ont communiqué à la police, qui va rechercher le délinquant.

Ar's important à la population

On nous informe qu'à partir d'aujourd'hui, tout le monde sera remboursé gratuitement et intégralement de la totalité de ses dépenses par la Cie des BONNS REMBOURSABLES, Société Anonyme dont le siège social est à Lille, 48, rue d'Angleterre, B. C. N° 2926, Lille.

Nous reviendrons incessamment sur cette intéressante innovation qui réalise la conversion gratuite de toutes les dépenses de la vie en économie et nous conseillons à toute personne soucieuse de ses intérêts et de son avenir, de réclamer dès aujourd'hui chez tous les commerçants, les coupons et notes explicatives mises par la Cie à la disposition du public. 1030

ARMENIÈRES

UNE CHUTE TERRIBLE

L'apprenti zingueur Alphonse Mesdagt, 16 ans, demeurant à Nieppe, chemin du Moulin, travaillant pour le compte de M. Demars, était occupé à la réfection du clocher de l'église de La Choque, lorsque pendant l'équilibre, le tonbeau d'une hauteur de 15 mètres dans sa chute, le jeune homme réussit à saisir de deux mains à la bordure d'un mur en construction, mais malheureusement, les briques se détachèrent et le malheureux fut à nouveau lancé dans le vide.

Ramassé aussitôt, le blessé fut transporté à la clinique du docteur Choquet. Le praticien n'a relevé aucune fracture. Le blessé se plaint de violentes douleurs à la tête ; il est le fils d'un mutilé de guerre décédé il y a un mois, des suites d'intoxication par les gaz.

Ar's important à la population

Les agents de garde entendant l'autre soir, du tapage à l'estaminet Delaive, rue des Epées, accoururent et trouvèrent le Polonais Stanislas Blyndy en train d'assommer un client. A coups de chaise. Le personnage a été conduit au violon.

Dans la même soirée, trois mineurs polonais qui assaillaient un soldat dans une maison de tolérance de la rue St-Antoine, ont été amenés au commissariat.

Ils ont été relâchés après qu'un procès-verbal leur ait été dressé.

UNE BONNE LIENTE

Pauline Lemaire, femme Thy, qui s'est séparée de son mari et demeure à Wailers, s'est fait servir à manger dans un cabaret de la rue de Lille. Au moment de régler sa dépense, qui se montait à 5 francs, elle déclara qu'elle n'avait pas d'argent. Un agent mandaté, la mit en état d'arrestation. Pauline Lemaire a été déferée au Parquet, sous l'inculpation de givrière d'auberge et économe.

LES SUITES MORTELLES D'UNE RIXE A SOMAIN

Le Polonais Ozowski, qui fut frappé par deux de ses compatriotes de plusieurs coups de couteau dans les circonstances que nous avons relatées est mort hier au matin de ses blessures, des suites de son horrible blessure.

On sait que le malheureux avait été littéralement éviscéré.

Le docteur Darand, de Douai a pratiqué l'autopsie du cadavre en remplacement de M. le docteur Monnier, médecin légiste, actuellement souffrant.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ANICHE

EXPLOIT DE VANDALES.

— Depuis quelques jours, certains noctambules éprouvent un certain plaisir à casser les vitres des becs de gaz.

Nous croyons savoir qu'une surveillance très étroite a été prescrite en dehors de l'enquête faite pour découvrir ces peux intéressants personnages.

Il serait bon qu'ils sachent qu'ils s'exposent à être punis sévèrement s'ils sont découverts.

FLERS-EN-ESCREBIEUX

LES COUPS.

— Un procès-verbal a été dressé à Albertien Adrien ben Salah, pour coups à Mlle Elise Delbart, 22 ans, ménagère, Cité de Villers.

FLINES-LES-RACHES

UN AFFAIRE DE BIGAMIE

Une instruction est ouverte sur le cas d'un sieur X..., de Flines-les-Raches, qui est inculpé de bigamie. X... qui demeurait avant la guerre à Lille, où il était marié, épousa en 1918, une institutrice de Saint-Jean-de-Maurienne (Haute-Savoie). Cette seconde femme vient de porter plainte contre lui. Le bigame a du reste abandonné sa seconde femme avec la même débaucherie que la première. C'est avec une autre qu'il vit

LALLING

UN CAMION AUTO TAMPONNE UNE VOITURE.

— Mme Louise Descatoire, 40 ans, ménagère demeurant à Anliers, se rendait à Wailers, avec sa voiture attelée d'un mulet. Elle s'engagea sur le pont de Lalling lorsque survint un camion auto de la Maison Bourgeois à Wailiers, qui accrocha et renversa sa voiture. La ménagère projetée sur le sol se blessa sérieusement au genou gauche. Elle se plaint en outre de vives douleurs internes. Le chauffeur et un employé de la Maison Bourgeois qui trouva l'accident, se portèrent au secours de Mme Descatoire, puis lorsqu'ils l'eurent dégagée, ils lui reprochèrent d'être la cause de l'accident. — Quand on ne sait pas conduire une voiture on va à pied, dirent-ils et surtout on ne se nomme pas en menant un mulet vicieux ! D'après eux, le mulet qui nobessait pas, est venu se placer devant le camion. Quelqu'un en soit, la gendarmerie qui enquête établit les responsabilités avant de prononcer un arrêt. — Mme Descatoire a reçu les soins du docteur Dransart, de Fines. Le praticien lui a prescrit un repos de trois semaines.

VALENCIENNES

Le crime de Braille-St-Amand

BACRO RENVOYE DEVANT LA CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION

M. Chazal, juge d'instruction, vient de renvoyer devant la Chambre des mises en accusation, le domestique de ferme Bacro, qui, au début de l'octobre, avait tiré à balles perdues sur ce que nous avons relaté Mme Guellon, femme du maire de Braille-Saint-Amand.

Devant les assises Bacro sera défendu par M. Léon Escoffier.

LA BEANE DISPARAIT

Vers 17 h. 30, M. Pataut Ernestegod, 35 ans, chef de chantier, rue des Roys, qui avait déposé sa bicyclette à la porte du café Pécar, place de l'